

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5282 - Lundi 25 janvier 2021 - Prix : 10 DA

La RN 09 coupée à Béjaïa

Infernal calvaire pour les usagers

Page 16

Malgré les enjeux de l'heure

Les partis politiques en pleine léthargie

Page 2

La reprise économique dans le meilleur des cas possibles

Par Mohamed Habili

Bien que des vaccins anti-Covid-19 aient été mis au point et que leurs administrations aient commencé dans plusieurs pays, l'incertitude quant au développement de la pandémie au cours de cette année n'est pas levée pour autant, il s'en faut. Il faudra probablement attendre quelques semaines de plus pour qu'il soit possible de mesurer les premiers effets de cette opération, d'autant plus clairement d'ailleurs que dans l'intervalle la vaccination se serait étendue à l'ensemble des pays. Dans la meilleure hypothèse, le tableau d'ensemble tel qu'il se sera dessiné à la fin de ce premier trimestre pourra permettre d'extrapoler pour le reste de l'année. Mais à la condition expresse que la vaccination se traduise bien par ce qui est attendu d'elle : dans un premier temps le ralentissement de l'épidémie, et dans un second son reflux. Si par malheur la décrue ne se produisait pas, ou que l'épidémie continue de se propager comme si de rien n'était, que les vaccins soient ou non efficaces, alors toute projection portant sur le reste de l'année deviendrait difficile, sinon impossible. De la vaccination et de son succès dépend au premier chef la relance économique.

Suite en page 3

Le projet de réforme des œuvres universitaires prêt «avant la fin de l'année»

Abdelbaki Benziane : «Le système LMD n'a pas atteint ses objectifs»



P.H.D. R.



Le projet de réforme des œuvres universitaires sera prêt «avant la fin de l'année», selon le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Page 3

Eau potable

Lancement de l'enquête nationale sur la qualité du service public

Page 3

Skikda

Un homme blessé par balle lors d'un cambriolage

Page 16

Ansej/Anade : rééchelonnement des dettes

220 000 entreprises en difficulté financière

■ « Environ 220 000 micro-entreprises en difficulté financière ont été recensées depuis 2011 », a indiqué, hier, le directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade, ex-Ansej), assurant qu'afin de les aider à relancer leurs activités, l'Agence adopte de nouvelles procédures visant à échelonner leurs dettes et à effacer les pénalités de retard.

Par Thinhinene Khouchi

S'exprimant, hier, sur les ondes de la Radio nationale, le directeur général de l'ex-Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) devenue Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade), Mohamed Cherif Bouaoud, a révélé qu'environ 220 000 micro-entreprises sont en difficulté financière depuis 2011. Il a assuré que pour relancer leurs activités, de nouvelles procédures sont en cours d'adoption afin d'échelonner les dettes de ces entreprises et à effacer les pénalités de retard. M. Bouaoud a expliqué qu'une évaluation menée au niveau de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), au cours du mois de juin dernier, avait conclu que le taux de remboursement des dettes dues par les micro-entreprises depuis la création de l'Ansej en 1997 et jusqu'en 2010 était de 80 % et parfois des rembourse-

ments anticipés des dettes ont été effectués. Il a toutefois ajouté que depuis 2011, après avoir déterminé la contribution personnelle entre 1 et 2 %, et jusqu'en juin 2020, environ 70 % des entreprises (près de 220 000) recensées sont confrontées à des difficultés pour rembourser leurs dettes, qui s'élevaient à 172 milliards de dinars. Afin de régler la situation de ces micro-entreprises, l'invité de la Chaîne 1 a annoncé que des mesures seront prises, y compris le rééchelonnement des dettes, avec l'annulation de toutes les pénalités de retard et la mise en place de mécanismes pour relancer les activités des micro-entreprises à travers l'activation de l'article 87 de la loi sur les marchés publics, selon la nouvelle approche. Par ailleurs, M. Bouaoud a indiqué que l'évaluation globale des travaux de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat avait également conclu qu'il était nécessaire de reconsidérer de nombreuses procédures et mécanismes concernant le soutien, la facilitation et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets afin de créer leurs institutions. Il a assuré que parmi ces procédures, le changement de l'appellation de l'Agence (Ansej) à (Anade) et de l'annulation de la condition de chômage en ouvrant la voie pour tout jeune porteur de projet, ainsi que la préparation d'une carte nationale d'activité qui comprend le comptage de tous les besoins et compétences disponibles et le développement de



Mohamed Cherif Bouaoud, DG de l'Anade

systèmes environnementaux, puis l'accompagnement des jeunes à plusieurs niveaux pour créer des institutions permanentes à valeur ajoutée, la modernisation de la création de mini-entreprises en numérisant les mécanismes de gestion de l'Agence. Il a expliqué que les prêts accordés aux jeunes sont sans intérêt, tandis que la contribution personnelle est estimée à 15 % pour tous les projets dans le nord, 12 % dans les Hauts-Plateaux et les régions spéciales et 10 % dans le Sud. Enfin, en ce qui concerne les objectifs de l'Agence, il a indiqué qu'elle

ambitionne de créer environ 50 000 micro-entreprises d'ici à 2024, annonçant l'assouplissement des procédures de création d'entreprises, notamment la

formation au profit des porteurs de projets à travers la signature d'un accord avec le ministère de la Formation professionnelle.

T. K.

Sécurité des installations pétrolières L'ARH appelée à la stricte application des lois en vigueur

LE MINISTRE de l'Energie, Abdelmadjid Attar a appelé hier les cadres et les fonctionnaires de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) à la nécessité "d'appliquer strictement"

les lois relatives au contrôle de la sécurité des installations pétrolières et de respecter les conditions et les normes requises dans les activités liées au secteur des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère.

Ces instructions sont intervenues lors d'une visite d'inspection effectuée par M. Attar au siège de l'ARH, où il s'est enquis des différentes directions et des services, engageant des discussions approfondies avec les cadres et les fonctionnaires de l'Autorité sur leurs tâches et la grande responsabilité qui leur incombe, a précisé le communiqué rendu public par le ministère sur sa page Facebook.

Le ministre a également écouté les explications du président de l'ARH, Rachid Nadil, lesquelles se sont articulées autour du contrôle de l'ensemble du secteur de l'Energie et de la conformité de toutes les phases de projets et des activités pétrolières aux lois et aux protocoles en vigueur, en l'occurrence la sécurité des installations, le transport du carburant par canalisations et d'autres tâches assignées à cette autorité.

R. N.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 2 décès et 227 nouveaux cas

L'Algérie a enregistré 2 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, trois cas de moins qu'hier (5), portant à 2 863 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 227 cas, soit 18 cas de moins par rapport au bilan d'hier (245), pour atteindre, au total, 105 596 cas confirmés.

R. N.

Malgré les enjeux de l'heure

Les partis politiques en pleine léthargie

Les partis politiques algériens semblent se complaire dans une léthargie prolongée, alors que le pays traverse une période charnière de son histoire. Hormis quelques activités éparées ou déclarations de circonstance, la classe politique semble nourrir une aversion pour le débat de fond et les actions de proximité. Pourtant, l'actualité nationale, tous secteurs confondus, est telle que leur apport est le bienvenu. A cela s'ajoutent les prochaines élections électorales et les enjeux stratégiques auxquels est confronté le pays. L'épidémie de coronavirus n'est en aucun cas un argument pour cette absence injustifiée. Et pour preuve, ces mêmes formations pouvaient bien mettre à profit les réseaux sociaux pour marquer leur présence et se faire entendre. Les partis dont l'absence est la plus remarquée ne sont autres que le Front de libération nationale (FLN) et le Rassemblement national démocratique (RND). Deux formations à l'avenir incertain et qui, tout compte fait, risquent gros aux prochaines élections. Il n'empêche qu'au lieu de se redéployer et revenir avec un discours nouveau et adapté à la nouvelle donne, induite par le hirak populaire et les réformes engagées, ils donnent plutôt l'image de formations réduites à l'ombre. Pour les autres partis et leaders politiques, leurs faits et gestes s'ap-

parent à des déclarations plates et sans relief, qui ne devraient pas trop intéresser le citoyen lambda. Indépendamment de l'avis exprimé sur le projet de loi électorale, des partis ne semblent pas trop portés sur les sujets liés au quotidien du citoyen.

Samedi dernier, le président du Mouvement El-Islah, Filali Ghouini, a salué le projet de révision de la loi électorale et souligné la nécessité de la promouvoir pour garantir un système électoral «ouvert et transparent» qui puisse «rétablir» la confiance des acteurs politiques et des citoyens. Le sujet est certes important, mais ce candidat malheureux à la précédente élection présidentielle pouvait bien intervenir et faire des propositions concernant le pouvoir d'achat du citoyen, la gestion de la crise financière et bien d'autres thèmes brûlants.

De son côté, en ce début de semaine, le premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, intervenant au cours des travaux d'installation de la commission administrative de la fédération d'Alger du parti, a indiqué que la résolution de la crise nécessitait l'amorce d'un dialogue «national, inclusif et démocratique» rassemblant toutes les «forces vives» de la société en vue de dégager une «feuille de route consensuelle» permettant de «sortir de la

crise et bâtir un Etat de droit et démocratique». Pour lui, la priorité du FFS est le lancement d'un processus politique national «rassembleur» qui sera adopté par toutes les forces politiques et sociales, et au sein duquel adhèrera tout le monde pour résoudre la crise. Le président du Parti voix du peuple (PVP), Lamine Osmani, a fait état, quant à lui, de la création, par sa formation politique, d'une plateforme numérique faisant office de «laboratoire» pour la réception d'observations et propositions des militants du parti au niveau national sur la mouture de l'avant-projet de la loi électorale.

Aussi, le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdesslem, a appelé, il y a quelques jours depuis Bordj Bou-Arréridj, à «l'édification d'un front national solide pour faire face aux dangers et défis menaçant le pays». Mais la faiblesse du discours politique tel qu'exprimé et présenté par les responsables politiques, toutes formations confondues, se reflète dans l'absence d'écho parmi les foules, ni de répondant et de débats sur les réseaux sociaux. Ce qui n'est pas pour servir ces mêmes formations, ni apporter un plus à la scène politique avide d'idées novatrices et de propositions lucides en mesure de susciter l'intérêt du grand public.

Aomar Fekrahe

Le projet de réforme des œuvres universitaires prêt «avant la fin de l'année»

Abdelbaki Benziane : «Le système LMD n'a pas atteint ses objectifs»

■ Le projet de réforme des œuvres universitaires sera prêt «avant la fin de l'année», selon le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Par Louisa Ait Ramdane

Malgré les engagements pris par les différents gouvernements et ministres qui se sont succédé, le constat pour la prise en charge de l'étudiant est le même depuis des années. La médiocrité des services d'hébergement, de la restauration et du transport universitaire persiste toujours. Les nouveaux bacheliers se heurtent à cette réalité amère en découvrant des prestations de très mauvaise qualité et des chambres universitaires souvent dans un état de dégradation avancé. En raison de cette situation catastrophique dans les campus universitaires, l'année universitaire a été souvent rythmée par des mouvements de protestation, grèves et gel des cours.

En se basant, de ce fait, sur les orientations et instructions du président de la République lors du Conseil des ministres dernier, le premier responsable du secteur juge que «la gestion des œuvres sociales universitaires porte de nombreuses erreurs et qu'il est temps de corriger avec rigueur et en profondeur». Invité de la rédaction de la Chaîne 3, Abdelbaki Benziane précise, en effet, qu'un groupe de travail est en cours d'étude de ce projet qui concerne notamment les bourses, l'hébergement, la restauration et le transport des étudiants, pour pouvoir finaliser et présenter «un projet de réforme complet et bien structuré». En réponse à une question sur le projet de loi d'orientation sur l'Enseignement supérieur, le



Ph.D. R.

ministre a rappelé que l'objectif principal de ce projet de loi, dont «les premières conclusions ont été reçues cette semaine» de la part des parties concernées qui comportent, entre autres, la communauté universitaire et le partenaire social, était de faire «une rupture avec toutes les anciennes pratiques», car la loi actuelle «ne répond plus aux exigences de l'heure». «Le projet de loi d'orientation du secteur de l'Enseignement supérieur fait une rupture avec toutes les

anciennes pratiques et prend en considération l'ensemble des remarques, réserves et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la réforme LMD», a expliqué le ministre. Concernant le LMD (Licence-Master-Doctorat), le ministre a indiqué que ce système d'enseignement «n'a pas atteint ses objectifs parce que les mécanismes d'évaluation qui devaient l'accompagner n'ont pas été mis en place», affirmant l'intention du ministère d'y apporter, dans un

premier temps, les «correctifs nécessaires» et aboutir à sa «vraie philosophie». Pour ce qui est de la numérisation du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Benziane a indiqué que cette option représentait actuellement «l'axe-clé» du secteur, notamment pour les segments «gouvernance, formation et recherche», soulignant que «38 actions de numérisation ont été réalisées jusque-là».

L. A. R.

Eau potable

Lancement de l'enquête nationale sur la qualité du service public

Afin que nos concitoyens bénéficient d'une eau potable d'une qualité irréprochable partout dans le pays, l'enquête sociale nationale sur la qualité du service public de l'eau a été officiellement lancée par le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki. Selon l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau (Agire), cette enquête nationale sur la satisfaction du citoyen quant à la qualité du service public de l'eau doit recueillir des renseignements auprès de 550 000 foyers au niveau de 1 541 communes à travers le territoire national. Après avoir recruté et formé quelque 5 000 jeunes universitaires, la vaste opération menée par Agire a été lancée officiellement par le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, le 14 janvier dernier à partir de Blida, précise le communiqué. L'objectif pour le secteur des Ressources en eau,

selon Agire, est de disposer d'indicateurs objectifs de la satisfaction de l'usager, d'identifier et de mesurer les attentes des usagers mais aussi de construire des plans d'action d'amélioration de la satisfaction. «C'est pourquoi tous les moyens seront mobilisés dans le but d'identifier les lacunes et de connaître la situation réelle de la qualité du service public pour pouvoir mettre en place des actions d'amélioration ciblées et adaptées aux attentes des usagers», explique l'Agence. Dans ce sens, plus de 490 enquêteurs, contrôleurs et superviseurs sont mobilisés dans le cadre de l'enquête sociale nationale relative à la qualité du service public de l'eau, en cours d'exécution par l'Agence de bassin hydrographique Sahara (ABH-S) dans les neuf wilayas du sud du pays, selon cet organisme. L'opération a été confiée aux Agences de bassins hydrographiques par l'Agence nation-

le de gestion intégrée (Agire), en collaboration avec les directions des Ressources en eau (DRE), l'Algérienne des eaux (ADE), l'Office national de l'assainissement (ONA), ainsi que les Assemblées populaires communales (APC) dans les 9 wilayas du Sud, a indiqué le chef de département communication à l'ABH-S, Fares Cherfeddine. Elle a pour objectif d'évaluer le niveau de satisfaction et d'insatisfaction par rapport aux services fournis aux citoyens, en plus de mesurer l'atteinte en matière de distribution de l'eau potable et du traitement des eaux usées, a-t-il précisé. La réalisation de ce sondage, qui englobe 62 questions, permettra d'avoir une importante base de données et, à l'avenir, de tracer une feuille de route pour prendre en charge les lacunes et améliorer le service public en matière d'accès à l'eau potable et de traitement des eaux usées, a-t-il souligné. Le responsable a

fait savoir, en outre, qu'un questionnaire en ligne, dédié à cette opération, a été conçu par des spécialistes en la matière, notant que les enquêteurs recrutés pourront le manipuler via une application téléchargeable sur des terminaux Android. Le questionnaire s'articule autour de l'identification de l'abonné et son cadre de vie, la disponibilité et la qualité de l'eau du robinet au niveau des foyers, la facturation de l'eau, la gestion et l'économie de l'eau, en plus des services de l'assainissement, a-t-il poursuivi. Cette investigation sera réalisée sur la base d'un échantillon aléatoire ciblant les chefs-lieux des communes, les agglomérations secondaires et les zones d'ombre, a expliqué M. Cherfeddine. Un forum a été mis en place sur le site web es.agire.dz pour toutes les questions en rapport à cette enquête, a-t-il conclu.

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

La reprise économique dans le meilleur des cas possibles

Suite de la page une

On sait que pour la Banque mondiale l'économie globale est susceptible de renouer avec la croissance au courant même de 2021, malgré la récession exceptionnelle de l'année précédente, cette dernière étant comparable par son volume et ses effets à la Grande Dépression des années 1930. En une année, croit-elle savoir, la reprise aura restauré tout ce qui avait été détruit en 2020, à tout le moins dans l'ensemble. Ce qu'elle passe sous silence, c'est que ses prévisions reposent sur le meilleur des scénarios, celui du reflux de la crise sanitaire sous l'effet d'une vaccination à la fois efficace et étendue au monde entier. D'une pandémie en effet on ne peut se libérer que tous ensemble, de même qu'elle s'est propagée dans le monde entier, ne laissant hors de son emprise ni les déserts ni les pôles. Ces prévisions reposent sur une deuxième hypothèse implicite, qui pour sa part mériterait plutôt le nom de non-dit. Elle est la suivante : la reprise consiste pour l'économie mondiale à se reconstruire au fil coupé en 2020 par la maladie. Ce qui suppose que tout reprendrait en quelque sorte à l'identique, dans l'état qui était le sien auparavant. Tout ce qui faisait l'économie mondiale en 2020, ou un peu avant, sortirait ou de sa léthargie ou de sa mort clinique, l'épidémie ayant frappé diversement ses victimes, pour retrouver le même niveau d'activité en quelques mois seulement. Un arrêt sur image qui s'annulerait tel quel, sans perte ni gain, ni même transformation. On ne peut comparer la récession consécutive à l'épidémie à la Grande Dépression pour ce qui est de l'ampleur des effets et destructions, et puis ensuite parler de relance comme si toutes les entreprises grandes et petites avaient retrouvé leurs activités là où elles les avaient laissées. La réalité, c'est qu'il y en a qui survivront à la crise et d'autres qui en mourront, ou qui sont déjà mortes sans retour. La reprise, si reprise il y a dès cette année, ne veut pas dire que tout reprendra dans la forme et la quantité d'avant la crise. Non seulement des entreprises mais des secteurs entiers ne répondront pas présents à l'heure de l'inventaire.

M. H.

Violation des mesures sanitaires contre le Covid-19 à Béjaïa

960 infractions enregistrées en 17 jours

■ Pas moins de 6 636 personnes ont été contrôlées par les services de police durant la période allant du 1^{er} au 17 janvier courant, dans le cadre des mesures du confinement partiel visant à lutter contre la pandémie de coronavirus.

Par H. Cherfa

Selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya, parmi les personnes contrôlées 688 ont été poursuivies en justice pour non-respect du confinement partiel. Au cours de la même période, il a également été contrôlé 4 034 véhicules, dont 58 ont été mis en fourrière. Dans le même sillage, 104 infractions ont été enregistrées, 44 mises en demeure ont été adressées aux commerçants et 43 décisions de fermeture ont été exécutées. En ce qui concerne les poursuites judiciaires, «on note 37 cas», souligne-t-on. Dans le chapitre de la sensibilisation, 403 opérations ont été menées durant la même période. Par ailleurs, les éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Sidi-Aïch ont arrêté, la semaine passée, deux individus dont l'un est recherché pour vol avec effraction et constitution d'association de malfaiteurs. «Ce dernier a été signalé suite à son admission sous une fausse identité à l'hôpital pour une blessure dont il a été victime», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il a été arrêté en compagnie d'un autre individu accusé de l'avoir couvert alors qu'il était recherché pour délit de fuite. Les deux individus ont été présentés devant la justice. Quelques jours auparavant, un dealer a été arrêté par les éléments de la première sûreté urbaine d'El-Kseur devant un établissement scolaire, au quartier Berchiche situé au chef-lieu. «L'individu était en possession d'une quantité de drogue sous forme de cigarettes», précise la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il a été conduit au commissariat et après enquête, il s'est avéré que l'individu était recherché pour plusieurs



autres. Le dealer a été présenté à une comparution immédiate. Il a été condamné à 6 mois de prison ferme, assortie d'une amende de 30 000,00 DA. H. C.

Ghardaïa

Près de 30 000 hectares de terres agricoles attribués l'année dernière

Une superficie de 29 627 hectares a été attribuée, dans le cadre de la concession et de la mise en valeur agricole, à 938 investisseurs durant l'année 2020 dans la wilaya de Ghardaïa, a appris l'APS hier auprès de la Direction des services agricoles (DSA).

Au moins 14 840 hectares de terres ont été attribués dans le cadre de la concession à 77 investisseurs et 14 787 ha dans le cadre de la mise en valeur à 861 bénéficiaires, a détaillé l'ingénieur en chef chargé des statistiques, Khaled Djebrit.

La plupart de ces terres destinées à l'investissement agricole sont circonscrites dans les régions à fortes potentialités hydriques situées au sud de la wilaya le long

de la RN-1, notamment les communes de Mansoura, Hassi-Lefhal, Hassi El-Gara et El-Menea.

Pas moins de 394 651 hectares de terres ont été mobilisés et remis à des investisseurs depuis l'année 2000 dans la wilaya pour l'investissement agricole, a fait savoir le même responsable, précisant que 100 622 ha attribués et restés inexploités ont été récupérés après une vérification sur le terrain, depuis le lancement, en 2016, de l'opération d'assainissement du foncier agricole.

Facteur important de l'attractivité de l'investissement créateur de richesse et d'emplois, le foncier est devenu un pilier essentiel pour la promotion agricole et un levier pour le développement de l'économie locale, a-t-

on souligné à la DSA.

Des efforts considérables ont été déployés par les pouvoirs publics pour assurer une offre en foncier agricole qui réponde aux besoins de développement du secteur et la promotion de l'investissement, en créant les conditions propices permettant aux investisseurs et autres agriculteurs de contribuer à relever les défis de l'autosuffisance alimentaire et de la réalisation de la sécurité alimentaire, a soutenu M. Djebrit.

La wilaya de Ghardaïa compte actuellement une superficie agricole utile (SAU) de 72 491 ha, en hausse de 8 000 ha par rapport à l'année 2019, selon les statistiques de la DSA à fin décembre 2020.

Mahi K.

Forum à Béchar sur le renforcement du front intérieur

L'adhésion de la société civile à l'éveil collectif soulignée

L'adhésion de la société civile à l'éveil collectif pour le renforcement du front intérieur a été soulignée samedi, tard dans la soirée, par les participants au 1^{er} Forum national sur le rôle de la société civile et les médias dans la mise en œuvre d'un partenariat sociétal pour la diffusion de l'éveil sécuritaire pour faire face aux défis régionaux.

«Il est nécessaire que la société civile adhère à la concrétisation de l'éveil collectif à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation sur l'importance du renforcement du front intérieur pour faire face aux multiples défis auxquels est confronté le pays», ont estimé des universitaires, chercheurs et responsables d'associations et d'organisations de défense des droits de l'homme, au terme des travaux de cette rencontre nationale.

Les participants à cette rencontre d'une journée, initiée par l'Académie de la jeunesse algé-

rienne, ont mis en avant lors des débats la gravité de la situation aux frontières du pays, induite par la situation en Libye et au nord du Mali, mettant les frontières algériennes dans une situation très préoccupante qui exige de tous une grande vigilance, notamment celle de l'Armée nationale populaire (ANP) et des différents services de sécurité pour garantir la sécurité du pays et protéger l'intégrité du territoire. Ils ont recommandé aussi que la société civile adopte un schéma de vigilance sociétale capable de préserver la société de toutes infiltrations ennemies et à travers lequel elle pourra affronter les défis sécuritaires.

Les participants ont souligné, à ce propos, les efforts que déploie l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), dans la préservation de la sécurité et la stabilité du pays, avant d'appeler à une prise de conscience de la société civile sur l'importance de son rôle dans la concrétisation de l'éveil

sociétal, à la lumière des multiples défis menaçant le front intérieur par le biais de la désinformation, les informations mensongères et les infiltrations suspectes via l'espace virtuel, et qui portent atteinte à la sécurité et à la stabilité de la société.

Les participants, issus de différentes régions du pays et dont les travaux ont été marqués par des ateliers de réflexion et de débats animés par des universitaires et des spécialistes de questions de sécurité, de société civile, de droits de l'homme et de politiques et sciences humaines et économiques, ont suggéré aussi l'ouverture d'ateliers de travail entre les parties concernées et la société civile pour la mise au point d'un projet national qui prenne en charge réellement les préoccupations de la jeunesse, l'intégration de la femme dans tous les domaines de la vie du pays, en plus de la relance des outils économiques pouvant répondre aux préoccupations des jeunes en matière

d'intégration économique.

L'accélération de la révision de la loi organique relative aux associations pour l'adapter avec le dernier amendement constitutionnel, et ce, avec la participation de la société civile, l'adoption de nouveaux mécanismes de soutien aux projets de la société civile dans le cadre de la démocratie participative, l'élaboration d'un système de prévention sociétale avec la mise en œuvre d'un partenariat entre la société civile et les institutions de l'Etat, sont d'autres recommandations formulées.

La création de réseaux de débats et de rencontres entre la société civile et les instituts et centre de recherches universitaires et le secteur de la communication et l'ouverture des espaces médiatiques à la société civile pour débattre des questions d'actualités nationales, permettant au mouvement associatif d'adhérer pleinement à la dynamique nationale, sont d'autres points suggérés par les

participants lors de la rencontre dont le coup d'envoi a été donné par le conseiller auprès du président de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane.

Les participants ont aussi plaidé pour la poursuite des efforts de formation des journalistes et la mise au point d'une charte médiatique nationale dédiée à l'élaboration de l'éveil sociétal national.

Plusieurs conférenciers ayant pris part à la rencontre ont déclaré que «l'Algérie, qui fait face à des défis régionaux et à des tentatives d'atteinte à l'Etat-nation de par les conflits qui se déroulent à ses frontières, notamment en Libye et au nord du Mali, doit compter sur la société civile à même de contribuer à l'éveil collectif pour la préservation de la société, à travers le renforcement du rôle des élites et des médias, ce qui permettra le renforcement du front intérieur». G. H.

Ports de la région Ouest

Nette évolution des exportations

■ Le volume des exportations de produits industriels à partir des ports de la région ouest du pays a nettement évolué en 2020, à la faveur des mesures incitatives dont ont bénéficié les opérateurs économiques, et ce, en dépit de la crise sanitaire de Covid-19, qui a eu des répercussions négatives sur le transport maritime et les activités des marchés internationaux.

Par Sara B.

Les ports d'Oran, d'Arzew et de Mostaganem ont enregistré une hausse de leurs activités, notamment celles relatives aux exportations de produits industriels comme le ciment, le Clinker et les produits sidérurgiques. Ces exportations ont été destinées à plusieurs pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord. Des opérateurs nationaux publics et privés ont été à l'origi-

ne de ces opérations de commerce international. Il s'agit, entre autres, du Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) et le Groupe Lafarge versés dans la production de ciment et ses dérivés, ainsi que le complexe sidérurgique «Tosyali», basé à Bethioua (30 km à l'est d'Oran). Afin d'encourager les exportations hors hydrocarbures, les trois entreprises portuaires ont procédé à l'aménagement de leurs quais pour les adapter aux nécessités des opérations d'import-export des produits sidérurgiques, au renforcement de leurs bases logistiques et à la mobilisation de leurs ressources humaines.

Cameroun

Hausse record des crédits bancaires au 3^e trimestre 2020

Les crédits bancaires au Cameroun ont connu une hausse record au troisième trimestre 2020, selon l'association mondiale de banques centrales, l'Institute of International Finance (IFF) basé à Washington. Au cours des mois d'août et septembre 2020, les crédits accordés par les banques commerciales camerounaises au secteur privé ont progressé respectivement de 54 % et de 50,5 %, selon les données de l'IFF. Ce sont les plus fortes progressions mensuelles pour cet indicateur depuis que ces données sont analysées, soit janvier 2017. Dans le même temps, ajoute la même source, les engagements des banques vis-à-vis du secteur public non financier en 2020 ont progressé de 1,7 %, soit la plus forte progression depuis 2014. L'encours des engagements au profit des administrations publiques dans le bilan des banques commerciales a pour sa part atteint 18 % en 2020, son niveau le plus élevé depuis 2014 également. «Le secteur public revient en grâce auprès des banques après une période assez tendue, marquée par d'importants non remboursements relevés notamment du côté des sociétés parapubliques», note l'IFF. Concernant le secteur privé, l'IFF estime que celui-ci est «souvent évincé du marché du crédit, lorsque s'intensifie les prêts au secteur public». «Cela a une fois de plus été observé entre décembre 2019 et juin 2020, lorsque des mois de hausse du crédit aux entités publiques sont allées de pair avec une baisse subséquente des prêts accordés au secteur privé. Le retour d'un sentiment positif vis-à-vis de l'économie, s'était aussi accompagné d'une hausse de crédit au secteur privé et d'un ralentissement à l'endroit du secteur public», explique l'institution. R. E.

Ports d'Oran et de Mostaganem en pole position

Les mesures incitatives ont permis d'atteindre «une hausse importante» des exportations durant l'exercice 2020 par rapport à l'année précédente. Le P-dg de l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO), Kouria Mokhtar, a indiqué que plus de 2 318 000 tonnes de fer à béton et de tube spiral et autres produits du complexe «Tosyali» ont été exportées vers plusieurs destinations à travers le monde.

Cette performance a permis d'enregistrer une hausse de 4,28 % du volume des exportations par rapport à l'année 2019. Durant l'année écoulée, une quantité de 285 267 tonnes de Clinker, produites par le groupe cimentier Gica, a été expédiée vers l'étranger, réalisant une évolution de 90 % des volumes exportés par rapport à l'exercice 2019, marqué par des livraisons de quelque 150 369 tonnes. Le P-dg de l'EPO a indiqué que pour l'année 2021, il est prévu l'exportation de près de 2 millions de tonnes de ciment et de Clinker, expliquant que ce volume a été fixé par les opérateurs économiques opérant dans ce créneau au niveau de la région Ouest, à savoir les complexes Gica et Lafarge. Par ailleurs, afin de dynamiser les opérations d'exportation, trois quais sur les 13 que compte le port d'Oran ont



P.V.D. R.

été dotés d'équipements techniques permettant d'accueillir des navires de moyen et de gros tonnages pour des opérations de chargement et de déchargement de divers produits sidérurgiques, de ciment et de Clinker. En dépit des répercussions de la pandémie de Covid-19, les travailleurs de l'entreprise ont réussi le défi de traiter les chargements dans des délais records. Il a été procédé au renforcement des équipes intervenant sur les quais, dans le strict respect du protocole sanitaire et à la répartition judicieuse du temps de travail. Quant aux gestionnaires de l'entreprise portuaire de Mostaganem (EPM), ils ont adopté des mesures similaires ayant permis le maintien d'un volume d'exportations appréciable des produits sidérurgiques ayant atteint les 86 000 tonnes expédiées vers 6 pays. L'entreprise mostaganémoise a également réceptionné des chargements importés de près de 167 000 tonnes de produits ferreux. Le responsable du département commercial de l'EPM, Abderrahmane Bentazi, a expliqué, pour sa part, que le

maintien de cette cadence des activités s'explique par les mesures prises pour soutenir les grands pôles industriels de la région dans leurs opérations d'exportation, à l'exemple du complexe «Tosyali», situé à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Mostaganem. M. Bentazi a également ajouté qu'un quai a été spécialement dédié aux opérations de chargement et de déchargement de produits ferreux. Ce quai a été doté de tous les moyens logistiques et humains pour assurer ces opérations dans les délais les plus courts. L'opérateur «Tosyali» a bénéficié de diverses facilités conformément à un protocole paraphé entre les deux parties, comme la réduction des frais liés aux chargements et déchargements des produits. Le responsable de l'EPM a également mis en exergue les efforts des pouvoirs publics visant à garantir un climat propice pour le développement des investissements, le renforcement des capacités des opérateurs à l'exportation en leur facilitant les différentes procédures.

Exporter davantage

Le responsable du département commercial de l'EPM a, par ailleurs, ajouté que le complexe «Tosyali» compte sur les ports d'Oran, d'Arzew et de Mostaganem, pour l'exportation de ses différents produits à destination des marchés internationaux.

De son côté, un membre du conseil d'administration du même complexe, Alp Ugulu, a indiqué qu'il a été procédé, en 2020, à partir des trois ports, à l'exportation de 140 000 tonnes de divers produits vers des pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique, soit une hausse de 25 % par rapport au volume enregistré l'année d'avant. Ces opérations ont permis d'enregistrer plus de 70 millions USD de revenus, soit une augmentation de 2 millions USD par rapport à 2019. Pour l'exercice en cours, le complexe «Tosyali» ambitionne d'atteindre un volume d'exportation de ses produits de 500 000 tonnes, ce qui représente des revenus de l'ordre de 250 millions USD, selon le responsable.

S. B.

Volaille

60 000 tonnes pour approvisionner le marché durant le ramadhan

Le marché de la consommation sera approvisionné durant le mois du ramadhan de 60 000 tonnes de volaille, dont 25 000 tonnes de volaille congelée, a indiqué, samedi, le P-dg de l'Office national des aliments du bétail (Onab), Mohamed Betraoui. L'Onab aspire à commercialiser cette quantité considérable de volaille, progressivement durant le mois sacré, pour «garantir la stabilité des prix et

préserver le pouvoir d'achat du citoyen», a déclaré M. Betraoui.

Jusqu'à présent, plus de 4 000 tonnes de volaille ont été stockées au niveau de 14 abattoirs relevant de l'Office à travers le pays, a-t-il précisé, indiquant que les préparations sont en cours pour assurer la disponibilité de ce produit de large consommation durant le mois sacré du ramadhan. L'office a lancé l'approvisionnement des agriculteurs en

quantités considérables de poussins, a fait savoir M. Betraoui qui indique que de grandes quantités de poussins sont disponibles dans les entrepôts de l'Office pour garantir la disponibilité de la volaille durant le mois sacré du ramadhan. Durant le mois de ramadhan 2020, l'Onab avait approvisionné le marché avec près de 55 000 tonnes de volaille.

Nabila T.

Oran

Vers la relance des projets aquacoles en attente de validation

TROIS PROJETS d'aquaculture marine au niveau de la wilaya d'Oran, qui attendent la validation depuis plusieurs années, feront prochainement l'objet d'une rencontre devant regrouper différentes administrations intervenant tout au long de l'évolution des dossiers, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la pêche et de l'aquaculture.

Selon le directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Lahouari Kouisssem, «c'est l'attribution de l'assiette foncière terrestre qui bloque en général l'évolution des dossiers».

La rencontre verra la participation des différentes administrations en rapport avec ce type de projet, les domaines de l'Etat et l'Agence nationale du cadastre, a précisé M. Kouisssem, récemment nommé à la tête de la Direction locale de la pêche et de l'aquaculture.

K. L.

Souk Ahras

Production de plus de 21 millions m³ d'eau potable en 2020

L'UNITÉ de l'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya de Souk Ahras a produit près de 21 295 000 m³ d'eau potable durant l'année 2020, a indiqué le responsable de la cellule de communication de cette unité.

Selon Nabila Lemouchi, 10 950 000 m³ du volume total ont été recueillis à partir des eaux superficielles et 10 345 000 m³ à partir des eaux souterraines avec une moyenne quotidienne de 58 000 m³, relevant que cet important volume a permis de porter le ratio moyen par habitant de 100 litres/jour, au cours des années précédentes, à 130 litres/jour actuellement. Durant l'année 2020, les agents de l'ADE ont éliminé 45 branchements illicites ce qui a permis de récupérer 17 630 m³ d'eau potable, a souligné M^{me} Lemouchi, ajoutant que l'unité locale de l'ADE a parallèlement enregistré 4 908 fuites d'eau dont 4 680 ont été traitées, enregistrant ainsi un taux de réparation de l'ordre de 95 %.

R. R.

Constantine

Premiers essais techniques de la 2^e tranche d'extension du tramway

■ Les premiers essais techniques de la 2^e tranche de la ligne d'extension du tramway de Constantine, allant de Ali-Mendjeli jusqu'à l'Université Abdelhamid-Mehri-Constantine 2 sur une distance de 3,5 km, ont été lancés en prévision de sa mise en exploitation commerciale «au cours du premier semestre de l'année 2021».

Par Hocine A.

Effectués en présence des autorités locales et des responsables de la Société d'exploitation des tramways (Setram) et ceux de l'Entreprise Métro d'Alger, les essais techniques de ce moyen moderne de transport urbain ont concerné une partie achevée s'étendant de la station Chouhada vers l'Université Abdelhamid-Mehri-Constantine 2 sur une distance de 1,2 km. Le premier roulage d'essai du tramway sur ce tronçon s'est déroulé parallèlement aux travaux de réalisation de deux trémies, d'un pôle d'échange, du viaduc enjambant la rue El Istiklel, de trois sous-stations d'électricité, de six stations ainsi que la réalisation de l'aménagement extérieur, a-t-on souligné. Supervisant cette opération en compagnie du wali délégué de la circonscription administrative Ali-Mendjeli, Hassan Khaldi, le directeur local du transport, Farid Khelifi, a fait savoir que les essais techniques se poursuivront jusqu'à «la mi-mars de l'année en cours» avant l'entame de la marche à blanc de ce moyen de transport le long de



la 2^e tranche de la ligne d'extension. L'extension de la ligne du tramway de la station Kadri-Brahim jusqu'à celle de l'Université Constantine 2 sera mise en exploitation commerciale «au cours du 1^{er} semestre de l'année en cours» après la levée des réserves et la réussite des tests de trafic qui per-

mettront l'obtention de l'autorisation du ministère de tutelle, a assuré M. Khelifi. A signaler que ce moyen de transport en commun est actuellement fonctionnel de la station Benabdelmalek-Ramdane, au centre-ville de Constantine, à la station terminale Kadri-Brahim de la circonscription administrative

Ali-Mendjeli sur une distance de 15 km. Pour rappel, le tramway de Constantine a été mis à l'arrêt durant trois mois suite aux mesures de prévention contre la propagation du Covid-19, retardant ainsi la réception du projet d'extension du tracé de ce moyen de transport.

H. A.

Annaba

Création d'une commission de diagnostic des domaines de lancement de start-up

Une commission technique composée de différents acteurs concernés par la création et l'accompagnement des start-up, à savoir des experts universitaires, représentants de l'administration locale et des directions exécutives de la wilaya de Annaba, sera créée pour diagnostiquer sur le terrain les domaines de lancement de start-up, a-t-on appris au cours d'une rencontre sur «les perspectives de la relance économique et la création des start-up».

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le wali, Djamel Eddine Brimi, a indiqué «attendre de cette commission technique un éclaircissement s'agissant de la réalité économique de la wilaya et le diagnostic des besoins à travers un travail de terrain permettant de déterminer des domaines d'investissement et de lancement

de start-up pour une valeur ajoutée et une meilleure prise en charge des besoins des entreprises économiques au double plans local et régional».

La commission technique doit constituer un «tableau de bord» pour déterminer les mécanismes de travail permettant la concrétisation de cet objectif à travers la détection et le suivi des projets innovants et créateurs de richesses et de la valeur ajoutée pour promouvoir l'activité des établissements économiques, conformément aux exigences de la numérisation, a ajouté le chef de l'exécutif local. Les participants à cette rencontre, à savoir des enseignants universitaires et des spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'accompagnement des jeunes porteurs de projets innovants et autres cadres représentants divers services de la wilaya et de la

Chambre de commerce et d'industrie Seybouse, ont mis l'accent sur «l'importance de l'investissement dans le capital connaissance et l'encouragement des diplômés universitaires porteurs de projets innovants à prendre des initiatives et participer à la relance de l'économie et de l'investissement au sein des incubateurs pour un meilleur accompagnement technique».

La rencontre a été mise à profit pour mettre en avant l'importance de l'implication des jeunes, les porteurs de projets innovants, notamment dans le monde de la numérisation, pour avoir accès aux différents systèmes mondiaux relatifs aux initiatives des jeunes dans le domaine de l'entrepreneuriat afin d'enrichir leurs connaissances en la matière.

Lyes B.

M'sila

Le transport de marchandises sera assuré par voie ferroviaire

Le transport de marchandises sera assuré à l'avenir à travers l'exploitation des lignes ferroviaires reliant la ville de M'sila à d'autres villes du pays dont Alger, Bliida, Béjaïa, Batna, Sétif et Bordj Bou Arréridj, ont indiqué les services de la wilaya.

La même source a précisé que le wali de M'sila, Abdelkader Djellaoui, a donné des instructions aux responsables du transport pour dynamiser le transport

ferroviaire de marchandises, d'un côté pour «son rôle important» dans le développement de la wilaya et des entreprises économiques locales, et de l'autre pour réduire la densité du trafic routier et les accidents de la circulation. Le responsable de l'exécutif local a insisté sur la nécessité de hâter la réalisation d'une étude technique d'évaluation du volume de marchandises susceptibles d'être transportées par voie ferroviaire et d'installer

un groupe de travail en coordination avec la SNTF (société nationale du transport ferroviaire) chargé de choisir un site convenable pour la construction d'un quai de chargement des marchandises en plus de l'organisation d'une rencontre avec les opérateurs économiques concernés, ont souligné les services de la wilaya.

Durant l'année 2020, la wilaya de M'sila a réceptionné une tranche «importante» de la voie

ferroviaire reliant M'sila à Boughezoul (Médéa) via Ain Lahdjel et Bouti Sayah sur 120 km, a-t-on rappelé. Des instructions des autorités centrales ont été données par ailleurs pour prendre les mesures nécessaires en vue d'exploiter ces infrastructures dans le transport de marchandises après le constat de la faible rentabilité de l'exploitation exclusive pour le transport de voyageurs de la ligne reliant Batna, M'sila et

Alger depuis 10 ans, a-t-on indiqué. L'investissement dans le développement du transport ferroviaire dans la wilaya de M'sila, qui constitue un pôle industriel et agricole et occupe une position centrale entre les quatre régions du pays, sera de nature à contribuer au développement de plusieurs secteurs économiques à l'échelle régionale et nationale, a relevé la même source.

S. A.

Dans une pétition adressée au ministère de la Culture

Rachid Djemai demande de «revoir la retraite des artistes...»

■ L'artiste peintre Rachid Djemai a lancé en ligne une pétition adressée au ministère de la Culture et des Arts. «Je viens par le biais de cette lettre, respectueusement vous demander de prendre en considération le dossier retraite des artistes plasticiens professionnels», avait écrit l'artiste, précisant qu'«il a été question, durant les mandats de nos prédécesseurs, de racheter des années de cotisation à la Cnas afin de rééquilibrer le montant des retraites des artistes plasticiens qui ont plus de 70 ans».

Par Abia Selles

L'artiste a tenu à expliqué, dans cette lettre courte, qu'«après 70 ans, l'énergie pour courir l'alimentaire commence sérieusement à manquer».

Un bon nombre d'artistes sont solidaires et d'autres ont signé la pétition. Sur le site où nous pouvons lire cette lettre, un grand nombre d'artistes et passionnés d'art de différentes villes du pays ont envoyé des messages de soutien à Rachid Djemai et aux plasticiens. «Je ne suis pas moi-même artiste, mais je pense que cette catégorie de personnes devrait être protégée socialement. Elle donne tant de belles choses à la société», avait écrit Mehdi Omar Mahi. Quant à Samta Benyahia, elle a écrit : «Vous avez tout mon soutien pour que les artistes plasticiens en âge de percevoir

une retraite aient ce droit afin qu'ils puissent continuer à créer dans la sérénité et à vivre dans la dignité». Une volonté de la part du ministère de la Culture et des Arts pour améliorer l'art et la situation des artistes en Algérie s'est traduite par la mise en place, au mois de septembre dernier, d'une commission chargée de la réforme des arts plastiques. Les membres de cette commission ont pu déposer une plateforme de revendications des artistes des quatre coins du pays en attendant le changement souhaité.

Il est à rappeler que plusieurs artistes regrettent l'absence d'une politique culturelle claire pour qu'un marché d'art soit créé dans les normes internationales. Ce dernier permet non seulement la commercialisation des œuvres des artistes mais encourage aussi les jeunes à plus de créativité afin de créer une dynamique culturelle de haut niveau. Ce problème a été à maintes reprises



P.H.D. R.

évoqué avec le ministère de tutelle sans qu'une décision concrète soit prise. D'ailleurs,

malgré le nombre important de plasticiens en Algérie, on ne compte pas un seul espace

spécialisé dans la vente artistique.

A. S.

Cinéma

James Bond repoussé pour le mois d'octobre

COUP dur pour Hollywood. La sortie du prochain volet des aventures de James Bond a été une nouvelle fois repoussée. En raison de la pandémie mondiale de Covid-19, «No Time To Die» en français «Mourir peut attendre» est désormais prévu le 8 octobre 2021, ont annoncé les studios MGM.

Ce troisième report avait d'abord été publié sur le compte Twitter du célèbre agent secret britannique, accompagné de l'affiche du film avec l'acteur Daniel Craig dans l'emblématique smoking de Bond.

La pandémie de coronavirus a provoqué la fermeture de milliers de salles de cinéma dans le monde et bouleversé le calendrier de la plupart des grosses productions, qui ont pour certaines choisi de diffuser leurs films en streaming pour limiter les pertes de recettes.

À l'automne dernier, la production de Bond avait annoncé que la sortie du 25^e opus de la série était reportée au 2 avril 2021 «afin qu'il puisse être mondialement vu au cinéma».

Dans le film, qui devrait être le dernier pour Daniel Craig, James Bond a quitté ses activités au sein des services secrets et profite enfin d'une vie tranquille en Jamaïque. Mais sa quiétude est vite interrompue lorsque son vieil ami de la CIA, Felix Leiter, vient lui demander de l'aide.

C. M.

Cinéma soudanais

Le souffle révolutionnaire donne un nouvel élan

Plusieurs films soudanais traitant d'enjeux sociopolitiques ont été acclamés sur la scène internationale mais peinent à obtenir la même reconnaissance au Soudan, où ils incarnent l'émergence d'un nouveau cinéma nourri par la révolution qui a chassé du pouvoir Omar el-Béchir en 2019.

En tête de ceux-ci, «Tu mourras à 20 ans», réalisé par Amjad Abou Alala, a été le premier film soudanais sélectionné aux Oscars et le premier à être diffusé sur la plateforme en ligne Netflix. En 2019, le film a raté plusieurs récompenses internationales à la Mostra de Venise ou encore aux Journées cinématographiques de Carthage.

«Les jeunes cinéastes soudanais agissent sans les complexes, le manque de confiance en soi ou la frustration dont ont souffert les générations précédentes», selon Amjad Abou Alala.

Pour le directeur de l'initiative culturelle Sudan Film Factory, Talal Afifi, le gouvernement de Béchir avait «fait avorter toutes les

initiatives culturelles et artistiques et combattu (...) la diversité et la liberté d'opinion».

Sa plateforme a organisé ces dix dernières années une trentaine d'ateliers de scénario, de réalisation, de montage, et a produit plus de 60 courts métrages mis à l'honneur dans des festivals internationaux.

Le nouvel élan du cinéma soudanais est né d'un «travail acharné datant d'avant même la chute de Béchir», estime M. Afifi, la révolution numérique rendant la réalisation de films bien plus abordable.

De nombreux cinémas avaient fermé sous le règne de Béchir. Ils sont aujourd'hui autorisés mais leur réouverture a été perturbée par la pandémie de nouveau coronavirus.

Les réalisateurs soudanais font face à d'autres défis. Hajooj Kuka, qui a réalisé «Beats of the Antonov», film primé à l'international en 2014, a été condamné à deux mois de prison en 2020 pour «nuisance publique» alors qu'il répétait une pièce de théâtre. Il a été libéré quelques semaines plus tard après

appel.

Ces dernières années, d'autres œuvres soudanaises ont retenu l'attention des critiques, comme «Talking about trees», de Suhaib Gasmelbari, sacré meilleur documentaire à la Berlinale en 2019.

S'attaquant au sexisme dans le pays conservateur, le documentaire de la réalisatrice Marwa Zein, «Khartoum Offside», met, lui, en scène des footballeuses qui se battent pour pouvoir vivre leur passion, après l'interdiction officielle de la pratique de ce sport aux femmes. Il a également été primé à l'international.

La plupart de ces réalisateurs en vogue ont vécu des années à l'étranger, comme M^{me} Zein, M. Gasmelbari ou M. Alala, qui vit à Dubaï depuis son enfance.

«Nous sommes des enfants de la diaspora, c'est pourquoi notre analyse des affaires des Soudanais est critique», commente ce dernier.

M. K.

«Game of Thrones»

Une nouvelle série préquelle est en préparation

L'histoire se déroulera 90 ans avant les événements des romans et de la série. Excellente nouvelle pour les fans de «Game of Thrones» qui attendent avec impatience le nouveau volume de la saga de George R.R. Martin et sa préquelle télévisée «House of the Dragon». D'après Variety, la chaîne HBO a lancé la production de l'adaptation d'une autre œuvre de l'auteur américain : «Les

Aventures de Dunk et de l'Œuf». Les trois premiers romans, très courts, racontent les pérégrinations d'un chevalier errant, Duncan le Grand, et de son jeune écuyer, surnommé l'Œuf, qui n'est autre qu'Aegon Targaryen, futur roi de Westeros (et arrière-grand-père de Daenerys Targaryen, le personnage incarné par Emilia Clarke dans le programme). La trame des romans intitulés «Le

Chevalier Errant», «L'Épée Lige» et «L'Œuf de Dragon», se déroule 90 ans avant les événements de la série. On ne retrouve donc, à une exception près, aucun des personnages de «Game of Thrones», mais l'univers reste familier pour les amateurs de récits fantastiques. Pour le moment, toujours selon Variety, aucun producteur, réalisateur, scénariste, ni même acteur n'est attaché au projet, ce qui signifie

qu'il n'en est encore qu'aux prémices de son développement. Tout peut donc encore s'arrêter, comme ce fut le cas en 2019 avec un autre projet lié à la saga, dans lequel devait jouer Naomi Watts. Quant à George R.R. Martin, s'il a promis d'écrire d'autres tomes des «Aventures de Dunk et de l'Œuf», il se concentre pour le moment sur «The Winds of Winter».

R. I.



Ghana/Mort le 12 novembre

Le pays enterre enfin Jerry Rawlings, ancien président

■ Le Ghana enterre enfin son ancien président, Jerry Rawlings, mort le 12 novembre, dont les deux principaux partis du pays, récemment aux prises lors d'élections extrêmement serrées, se disputent toujours l'héritage.

Par Mourad M.

Les hommages nationaux ont commencé hier et dureront quatre jours, avant les funérailles le 27 janvier à Accra, la capitale.

D'abord prévues le 23 décembre, les obsèques ont été annulées au dernier moment, puis repoussées de plus d'un mois, après des batailles entre sa famille, les chefs traditionnels et des responsables politiques.

Parvenu au pouvoir en 1981 après deux coups d'État successifs, Jerry «JJ» Rawlings s'y est maintenu pendant 19 ans, dont 11 ans de dictature militaire et deux mandats présidentiels. Il reste aujourd'hui une figure tutélaire dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, mais aussi un symbole du panafricanisme sur le continent.

A quelques jours de la cérémonie funéraire, qui se tiendra place de l'Indépendance, symbole de la victoire sur l'Angleterre coloniale, le site et l'avenue adjacentes grouillaient déjà de militaires.

«Ils ont peur qu'il y ait du grabuge. Tout le monde veut mettre la main sur notre ancien président», commente Esther Amoo, une commerçante voisine en regardant les soldats venus s'entraîner pour la cérémonie, fusil d'assaut à l'épaule. «Depuis que JJ est mort, c'est le bazar partout!».

L'organisation des funérailles est en effet devenu un trophée politique très convoité, d'autant plus que Jerry Rawlings est mort en pleine campagne présidentielle, à quelques semaines à peine du scrutin.

Son statut lui donne le droit à des funérailles nationales, mais le Congrès démocratique national (NDC), son parti, actuellement dans l'opposition, réclamait d'être associé à leur organisation.

Un cadre du parti a même menacé d'aller déterrer son cadavre pour que «le parti qu'il a fondé puisse l'inhumer une nouvelle fois».

Pourtant dès 2009, la rupture était bel et bien consommée entre Jerry Rawlings et le NDC, dont il qualifiait les aînés de

«vieux nains maléfiques» et les cadets de «bébés aux dents acérées».

Il avait même aidé Nana Akufo-Addo, l'actuel président, à remporter sa première élection en 2016, face à John Mahama, le candidat du NDC. En 2020, les deux adversaires de toujours s'affrontaient une nouvelle fois, mais Jerry Rawlings n'était plus là pour arbitrer le duel.

«Toute cette histoire d'affiliation politique est une vaste blague», tranche Emmanuel Gyimah-Boadi, politologue ghanéen et cofondateur du think tank Afrobarometer.

«Jerry Rawlings était profondément démocrato-sceptique et n'a jamais manqué une opportunité d'exprimer son dégoût pour le multipartisme. Pour lui, il s'agissait d'une invention de l'Occident qui ne convenait pas à l'Afrique. Il est donc absurde que nos partis actuels s'en réclament aujourd'hui!».

Paradoxalement, c'est pourtant le solide ancrage du Ghana dans la démocratie qui constitue le principal legs de Jerry Rawlings. Un virage initié de mauvaise grâce, après 11 ans de dictature militaire.

«Les Ghanéens ont toujours considéré le monopartisme comme une aberration», assure Emmanuel Gyimah-Boadi.

Sous la pression populaire et craignant d'être délogé par un coup d'État comme son prédécesseur Kwame Nkrumah, Jerry Rawlings fait adopter en 1992 la Constitution de la IV^e République, destinée à démilitariser la vie politique et à instaurer le multipartisme.

En 2000, au terme de ses deux mandats successifs autorisés, Jerry Rawlings accepte à la surprise générale de céder le



P.L. > D. R.

pouvoir à l'opposant John Kufuor, vainqueur de l'élection présidentielle.

En respectant sa propre Constitution, il a permis au Ghana d'entrer dans l'alternance politique.

Proche de Sankara et Kadhafi, Jerry Rawlings avait entrepris, au moment de sa prise de pouvoir, de restructurer l'économie autour de principes socialistes et rêvait d'une société égalitaire libérée de «l'impérialisme».

Et pourtant, la famine dévastatrice de 1983 causée par une terrible sécheresse le forcera à accepter un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), et fait du Ghana l'un des premiers pays africains à s'engager dans le nouveau libéralisme économique.

Tout en appliquant la politique d'ajustement prescrite par le FMI, Rawlings parvient à

maintenir son cap social : investissements publics, aides sociales, mesures compensatoires sur les salaires... «Cette volte-face pragmatique de Rawlings a sauvé le pays de l'abîme et a posé les fondations de sa croissance», résume Emmanuel Gyimah-Boadi.

Reste néanmoins une ombre au tableau : plus de 300 exécutions extra-judiciaires ont été recensées sous son régime, et jusqu'à sa mort, Jerry Rawlings a toujours refusé d'offrir des excuses ou réparations aux familles des victimes.

«Sa ligne de défense était de dire que certains le méritaient, voire "qu'on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs"», soupire Emmanuel Gyimah-Boadi. «Pour moi, c'est l'aspect le plus sombre de son héritage : il nous a aussi légué cette impunité».

M. M.



Commentaire

Offensive

Par Fouzia Mahmoudi

L'on se doutait qu'avec la victoire de Joe Biden à la présidentielle américaine, les relations de Washington avec Moscou risquaient de revenir au stade auquel elles étaient sous la présidence d'Obama, avec une hostilité impitoyable de la part de l'administration démocrate. Aujourd'hui, moins d'une semaine après son investiture, le nouveau gouvernement au pouvoir commence son offensive contre la Russie de Vladimir Poutine et condamne l'emploi par le Kremlin de «méthodes brutales» contre les personnes qui ont manifesté en Russie à l'appel de l'opposant Alexei Navalny pour exiger sa libération. «Les États-Unis condamnent fermement l'emploi de méthodes brutales contre les manifestants et les journalistes ce week-end dans des villes à travers la Russie», a écrit dans un communiqué le nouveau porte-parole du département d'État américain, Ned Price. Plus de 2 500 manifestants ont été arrêtés ce samedi, selon l'ONG spécialisée OVD Info. «Nous exhortons les autorités russes à relâcher tous ceux qui ont été arrêtés parce qu'ils exerçaient leurs droits fondamentaux et à libérer immédiatement et sans conditions Alexei Navalny», a poursuivi le porte-parole de la diplomatie américaine sous la présidence de Joe Biden. «Les tentatives constantes de réprimer le droit des Russes à se rassembler pacifiquement et de réprimer la liberté d'expression, l'arrestation de l'opposant Alexei Navalny ainsi que la répression des manifestations qui ont suivi, sont des indications préoccupantes des nouvelles restrictions imposées à la société civile et aux libertés fondamentales», a déploré Ned Price. Les principaux rassemblements ont eu lieu ce samedi à Moscou et Saint-Pétersbourg, avec «dans chaque cas quelque 20 000 participants», selon des journalistes de l'AFP. À Moscou, des heurts ont opposé à plusieurs reprises dans l'après-midi des policiers qui frappaient à la matraque des manifestants leur jetant généralement des boules de neige mais aussi d'autres projectiles. En début de soirée, des centaines de personnes ont rallié la prison de Matrosskaïa Tichina où est détenu l'opposant Alexei Navalny, dans le nord de Moscou. La police y a procédé à des arrestations, frappant des manifestants avec des matraques et les dispersant. La rapide réaction de Washington sur le cas Navalny risque de ne pas être la dernière et les lourdes tensions qui existaient sous la présidence d'Obama, certains craignant même l'éventualité d'une guerre si Clinton avait gagné en 2016, vont certainement refaire surface et détruire la relation plus apaisée qu'avait instaurée Trump avec la Russie. Mais beaucoup de choses ont changé en quatre ans et le grand défi de Washington se trouve aujourd'hui plus du côté de Pékin que de Moscou.

F. M.

Antarctique

Fort séisme près d'une base chilienne

L'alerte d'évacuation a été levée du fait de l'absence de menace de tsunami, à la suite du fort séisme qui s'est produit samedi soir en Antarctique, près de la base chilienne Eduardo Frei, ont annoncé les autorités chiliennes.

L'Office national des urgences (Onemi) «annule l'évacuation pour tsunami dans les secteurs côtiers du territoire antarctique», a-t-il indiqué sur Twitter.

Le séisme a été enregistré à 20h36 (23h36 GMT) dans la mer, à quelque 210 kilomètres à l'est de cette base, et à 10 kilomètres de profondeur, selon l'Onemi, qui a réévalué la magnitude du séisme de 7 à 7,1.

L'Onemi avait signalé qu'en raison de ce tremblement de terre, 80 personnes de la base Eduardo Frei avaient été évacuées, de même qu'un total de 81 autres personnes de trois autres bases chiliennes (O'Higgins, Fildes et Prat).

Par ailleurs, cinq autres bases étrangères ont été évacuées, sans que l'Onemi ne spécifie leurs nationalités.

La base Eduardo Frei de l'armée de l'air chilienne est située à 1 230 km au sud du continent, sur l'île du Roi-George. C'est la plus grande base chilienne de ce territoire. Elle se trouve à proximité immédiate de la Villa Las Estrellas, un village qui comprend entre autres un hôpital, une école, une banque, un petit supermarché, un bureau de poste et une chapelle.

La population maximale en été est de 150 personnes et la population moyenne en hiver est de 80 personnes.

Parallèlement, à 21h07 (00h07 GMT), un autre tremble-

ment de terre, de magnitude 5,9, s'est produit à 14 km de Santiago du Chili, à une profondeur de 122 km, sans lien avec le fort séisme en Antarctique.

L'Onemi a indiqué que pour ce séisme survenu dans les environs de la capitale chilienne, «aucun dommage contre les personnes ni aucune altération des services de base ou des infrastructures n'a été signalé», et que «les organisations techniques évaluent la situation régionale».

Le Chili, l'un des pays les plus sismiques au monde, a subi un puissant séisme de magnitude 8,8 dans la ville de Concepcion le 27 février 2010, qui a fait plus de 500 morts. Il y a 60 ans, ce pays sud-américain a subi le tremblement de terre le plus puissant jamais enregistré, d'une magnitude de 9,6, dans la ville de Valdivia, au sud du Chili.



USM Bel-Abbès

Démission du DG, SG et manager général

LA DIRECTION de l'USM Bel-Abbès a annoncé, samedi, la démission du directeur général de la Société sportive par actions (SSPA) du club, du secrétaire général et du manager général, au lendemain de la défaite concédée à domicile contre le WA Tlemcen (2-3) dans le cadre de la 9^e journée du championnat de Ligue 1 de football. Le trio composé de Morsli, Bouanani et Bengorine, respectivement, a indiqué, dans un communiqué de presse, qu'il va dévoiler «les raisons de cette démission collective lors d'une conférence de presse qu'il a programmée pour les prochaines heures». Le courant ne passe plus entre les trois dirigeants, qui ont été délégués l'été passé par le Conseil d'administration de la SSPA pour gérer les affaires de l'équipe de football et ladite structure, à sa

tête le président Abdelghani El Hennani. Le patron du conseil d'administration a accusé, dans des déclarations à la presse à l'issue de la rencontre de vendredi, le directeur général Morsli de «mener l'équipe à la dérive». Abdelghani El Hennani a notamment déploré le fait que la formation de la «Mekerra» soit restée sans entraîneur depuis la première journée du championnat, soit depuis le départ de Lyamine Boughara qui a jeté l'éponge à cause de la non-qualification des nouvelles recrues, au nombre de 14 joueurs, sur décision de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL). Il a indiqué, en outre, qu'il comptait «convoquer, dans les jours à venir, un conseil d'administration pour examiner la situation du club et prendre des décisions importantes».

Coupe d'Afrique des Nations 2021 (U20)

Le tirage au sort fixé à aujourd'hui

LA CÉRÉMONIE du tirage au sort de la Coupe d'Afrique des Nations U-20 - Mauritanie 2021, se déroule aujourd'hui à Yaoundé, au Cameroun, à indiqué la Confédération africaine de football (CAF). Le coup d'envoi du processus sera donné à 11h00 heure locale (10h00 GMT). En raison des restrictions liées au Covid-19, l'accès aux médias sera limité. La cérémonie sera diffusée en direct sur les plateformes digitales de la CAF. Par ailleurs, les modalités relatives à la procédure de tirage au sort seront envoyées ultérieurement. Douze équipes

se sont qualifiées pour le tournoi final, à savoir : la Mauritanie (l'hôte), le Burkina Faso, le Cameroun, la République centrafricaine, la Gambie, le Ghana, le Maroc, le Mozambique, la Namibie, la Tanzanie, la Tunisie et l'Ouganda. Pour rappel, la sélection algérienne des moins de 20 ans avait échoué à se qualifier pour la CAN 2021 en terminant à la 4^e et dernière place du tournoi de l'UNAF avec un triste bilan d'un nul face à la Tunisie (1-1) et deux défaites devant la Libye et le Maroc sur le même score (1-0).

OGC Nice

Youcef Atal marque puis sort sur blessure

LE DÉFENSEUR international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, s'est de nouveau blessé juste après avoir ouvert le score en début de seconde période contre le RC Lens (1-0), samedi soir au stade Bollaert, en match comptant pour la 21^e journée du championnat de France de Ligue 1 de football. Le latéral niçois a dû sortir juste après l'ouverture du score à la 49^e minute face aux Sang et Or. Il a été remplacé par Jordan Lotomba. Atal s'est visiblement blessé aux ischio-jambiers sur son but, selon la presse locale. L'ancien joueur du Paradou n'a

pas été épargné par les blessures depuis l'entame de la saison actuelle, manquant plusieurs rencontres de l'OGC Nice et de la sélection algérienne. Une fragilité physique qui devient un réel problème pour le joueur algérien. Atal sera fixé sur la gravité de sa blessure à l'issue de l'examen qu'il doit effectuer dans les prochaines heures. A la faveur de ce succès en déplacement, l'OGC Nice qui restait sur une lourde défaite à domicile face à Bordeaux (0-3), rejoint provisoirement Brest à la 13^e place avec 26 points.

AG ordinaire de la Fédération de rugby

Adoption des bilans moral et financier de l'exercice 2020

LES MEMBRES de l'Assemblée générale (AG) de la Fédération algérienne de rugby (FAR), réunis samedi en session ordinaire à Alger, ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'année 2020. Les 23 membres présents sur les 24 que compte l'AG ont également installé les commissions de candidature, de vote, de recours et de passation de consignes pour l'Assemblée générale électorale prévue le 7 février prochain. «Le dernier

délai pour le dépôt des candidatures a été fixé au 28 janvier à 18h00», indique la FAR. Dans une récente déclaration, le président de la FAR, Sofian Ben Hassen, a annoncé sa candidature pour un nouveau mandat olympique à la tête de l'instance fédérale, dans le but de «poursuivre le développement de la discipline au niveau national et consolider les acquis obtenus sur le plan international, notamment la course à la qualification au Mondial-2023».

M C Alger

Neghiz se défend et contre-attaque

Le coach du Mouloudia d'Alger, Nabil Neghiz, est excédé par les critiques «sans fondement» qu'il subit à chaque fois de la part de certaines parties qui restent des éternels insatisfaits et trouvent le moyen de mettre leur grain de sel à chaque contre-performance du club.



Neghiz estime que certaines attaques son gratuites

Par Mahfoud M.

En effet, le premier responsable de la barre technique du club algérois, lors d'une sortie à la Télévision nationale, a avoué qu'il ne comprenait pas certaines attaques contre sa personne, quel que soit le résultat enregistré par son équipe parfois. Il est surtout surpris qu'on daigne le culpabiliser pour des choix tactiques et techniques qu'il a pris lors du dernier match face à l'AS Ain M'illa et qui a vu l'équipe se faire surprendre par les M'illils avant que le «Doyen» ne revienne en force et sauve le nul (3/3), alors qu'il était mené

sur le score de 3 à 1. «Je devais faire des choix et je prends mes responsabilités, sachant que la gestion de l'effectif est mon affaire», a souligné Neghiz qui ajoute accepter la critique quand elle est objective, mais que les gens doivent être cohérents. Il faut savoir que certains fans et proches du club n'ont pas apprécié le fait que le coach du Mouloudia ait laissé sur le banc certains éléments titulaires, alors que d'autres savent qu'il doit préserver certains éléments pour être en forme lors des prochains matchs qui s'annoncent difficiles pour l'équipe. Sur un tout autre volet et après avoir remarqué les lacunes dans certains comparti-

ments de l'équipe, le coach Neghiz aurait pris les devants et contacté certains joueurs qu'il compte engager lors du prochain mercato. Il aurait coché le nom du défenseur Benkhemessa qui évolue en Espagne, à Malaga plus précisément, et qui ne joue pas régulièrement avec son équipe. L'entraîneur du MCA souhaite profiter de son expérience pour donner le plus qu'il attend de lui, surtout dans la compétition continentale où il aura besoin d'éléments d'expérience pour aller le plus loin possible dans ce tournoi après avoir atteint la phase des poules.

M. M.

West Ham United

Benrahma passeur en FA Cup

Titularisé en coupe d'Angleterre face à Doncaster, le milieu de terrain offensif algérien de West Ham United, Saïd Benrahma, était passeur sur l'un des quatre buts de son équipe et très dangereux durant les 90 minutes.

Dès la deuxième minute, sur un centre de Fredericks, Benrahma se trouve au point de penalty tout comme Fornals, les deux vont pour reprendre la balle mais c'est l'Espagnol qui ouvre la

marque.

A la demi-heure de jeu, après plusieurs passes dangereuses et une belle frappe, l'Algérien lance parfaitement Yarmolenko de l'extérieur du pied droit, plein axe pour le 2-0.

En s'imposant 4-0, West Ham se qualifie au 5^e tour de la Coupe d'Angleterre et jouera contre le vainqueur du match Manchester United/Liverpool le 10 février.

Angers SC

Loucif résilie son contrat

Après deux ans à Angers, le latéral droit international algérien, Haïthem Loucif (24 ans), n'est plus un joueur du SCO et son contrat a été résilié par la FIFA.

Selon nos informations, le joueur a pris un avocat et ce dernier a contacté la FIFA pour obtenir la résiliation du contrat

du joueur qui ne participait même pas aux entraînements avec l'équipe professionnelle.

La FIFA a étudié le dossier de l'international et accepté la demande de conciliation pour le libérer d'un contrat qui courrait jusqu'en juin 2023.

Le joueur formé au Paradou AC, selon la même source, ne

souhaite pas faire un pas en arrière et revenir dans le championnat algérien, ni signer en Tunisie ou un pays du Golfe. Loucif, qui n'a pas eu sa chance malgré un transfert d'un montant de 2 millions d'euros, souhaiterait rester en Europe et retrouver un club dès ce mercato hivernal.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Radio nationale

Installation de Madjid Ferhati nouveau directeur de la Chaîne 2

LE DIRECTEUR général de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, a procédé à l'installation de Madjid Ferhati en tant que nouveau directeur de la Chaîne 2, en remplacement de Mohamed Menouchi, a-t-on appris, hier, auprès de cette institution.

Le nouveau directeur de la Chaîne 2 est diplômé de l'Institut

des sciences de l'information et de la communication. Il avait occupé le poste de directeur de l'information à la même chaîne pendant huit ans.

Pour rappel, M. Baghali avait été installé dernièrement nouveau directeur général de la Radio algérienne en remplacement de Djamel Senhadri.

M. O.

Musique

Le percussionniste Guem n'est plus

LE PERCUSSIONNISTE et danseur algérien, Abdelmadjid Guemguem, dit «Guem», célèbre pour avoir accompagné plusieurs figures du jazz, est décédé vendredi à Paris à l'âge de 73 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né le 9 mars 1947 à Batna, Guem s'est associé à plusieurs troupes musicales locales comme percussionniste.

Sa première apparition sur scène remonte à 1966 lors d'un bal populaire en France où il s'installe plus tard et sera invité à jouer dans des bals et des cafés, notamment dans la capitale française. Guem est engagé par le Centre américain de Paris, une structure culturelle qui a accompagné de nombreux musiciens et chanteurs dans leurs premiers pas.

Guem aura l'occasion, grâce à cette institution, d'accompagner des jazzmen à l'image de Steve Lacy et Michel Portal ainsi que la chanteuse Colette Magny.

Créant une musique basée

exclusivement sur la percussion, il enregistre plusieurs albums présentés lors de tournées internationales. Egalement danseur, Guem a enseigné la percussion qu'il lie systématiquement à la danse.

Il sort en 1973 son premier opus intitulé «Percussions Africaines», suivi cinq ans plus tard d'un album coréalisé avec ses élèves du Centre culturel américain.

Compositeur, Guem est l'auteur notamment du morceau «Le Serpent», réenregistré en 1996 pour le générique de l'émission «Ça se discute» diffusée sur une chaîne de la Télévision française.

«Quand les percussions brésiliennes retrouvent leurs racines africaines» (1981), «Roses des Sables» (2003), «Mon Paris» (2011) comptent parmi les œuvres de Guem qui a toujours accordé une place de choix à la percussion dans son univers musical.

Racim C.

Oran

Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication de détergents

UN ATELIER clandestin de fabrication de détergents a été démantelé dans la commune de Gdyl, wilaya d'Oran, par les services de la Gendarmerie nationale, a rapporté, hier, la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Oran.

L'opération s'est soldée par la saisie d'une quantité de détergents périmés d'une valeur de 15 millions de dinars, a-t-on fait savoir.

Dans le cadre de la protection du consommateur et de la répression de la fraude et sur la base d'informations parvenues aux éléments de la brigade de protection de l'environnement d'Oran, relevant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, faisant état de l'existence d'un atelier clandestin de fabrication de détergents à Gdyl, une enquête a été ouverte, permettant la localisation de l'atelier, a-t-on indiqué.

Après avoir accompli toutes les procédures réglementaires et obtenu une autorisation de perquisition délivrée par le procureur de la République du tribunal de Gdyl, l'atelier a fait l'objet d'une perquisition, a précisé la même source, ajoutant que sur les lieux, les enquêteurs ont découvert l'existence d'une activité de fabrication de produits détergents de différents types, déjà périmés, de manière illégale.

4 692 bouteilles de détergents de type «lave-sol», 840 bouteilles de dégraissants et de nettoyants de vaisselle, 6 fûts de 100 litres chacun contenant du liquide détergent et désodorisant de sol, 5 barils contenant de la matière première de fabrication de détergents, 3 autres barils de 100 litres contenant de la matière première pour la fabrication d'autres types de détergents ont été saisis, a-t-on ajouté.

K. L.

La crise du lait persiste



Loumis

Djalou@hotmail.com

La RN 09 coupée à Béjaïa

Infernal calvaire pour les usagers

Les usagers de la RN 09, reliant Béjaïa à Sétif, ont une nouvelle fois été pénalisés hier, suite à la fermeture, par des citoyens des localités de l'est de la wilaya, de cet important axe routier.

Par Hocine C.

La route a été coupée à l'aube, au niveau de deux lieux distincts. Cette situation a lourdement pénalisé en ce début de semaine des milliers d'automobilistes qui ont été pris au piège. Des camions de transport de marchandises ont aussi été immobilisés dans les files qui s'allongeaient sur plusieurs centaines de mètres, voire plus, des deux côtés de la voie.

C'est ainsi que des habitants du Douar Kelaoune, issus de la commune de Kherrata, ont fermé la voie au niveau du village Merouaha, pour revendiquer «l'alimentation de leurs foyers en eau potable». Les protestataires

sont privés d'eau, pourtant un forage a été réalisé depuis quelques années seulement par la direction de l'hydraulique dans le cadre du programme sectoriel, pour un montant de 1,7 milliard de centimes.

Ce forage ne fonctionne toujours pas pour des raisons liées aux conduites défectueuses et la faiblesse du débit due à l'absence de travaux de nettoyage, entre autres. Une commission de wilaya constituée d'ingénieurs et responsables a dernièrement établi un constat et des décisions pourraient être prises prochainement. Des habitants de Rahamine, commune de Darguina ont, eux aussi coupé la route afin de réclamer la révision de la liste des 9 acquéreurs de

logements sociaux attribués récemment.

Déçus d'avoir été exclus parmi les bénéficiaires, les protestataires estiment que «la liste doit être révisée». Notons que les acquéreurs des 142 logements sociaux d'Amizour se sont rassemblés devant le siège de la wilaya afin d'exiger la poursuite des travaux du projet qui avait débuté en 2013 après le paiement de la majorité de leur apport personnel.

Pour rappel, le promoteur avait été bloqué et s'est retrouvé pénalisé financièrement par le surcoût des matériaux. La justice a été saisie par le procureur de l'association des acquéreurs.

H. C.

Skikda

Un homme blessé par balle lors d'un cambriolage

UN HOMME, âgé de 33 ans, a été blessé samedi par balle, à la cité des Frères Saker (chef-lieu de la wilaya de Skikda), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de la wilaya de Skikda sont intervenus à 18h afin d'apporter les premiers secours à la victime touchée par balle à la main gauche, avant de la transférer à l'hôpital Abderezzak-Bouhara de Skikda, note la source.

De leur côté, des témoins oculaires ont fait état d'une tentative de cambriolage d'une bijouterie par 3 individus qui ont tiré des coups de feu en direction de la façade du magasin, avant de dérober quelques bijoux et de

prendre la fuite. Les services de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Skikda ont procédé, samedi à 18h, à l'arrestation de deux suspects en un temps record ne dépassant pas les 5 minutes, pour cambriolage d'une bijouterie à l'aide d'un fusil de chasse, outre la saisie de l'arme utilisée et d'un métal de cou-

leur jaune dérobé dudit magasin, indique, hier, un communiqué de la DGSN.

Selon la même source, les investigations sont en cours pour finaliser l'enquête, supervisée par le procureur de la République près le tribunal de Skikda.

M. Y.

Tizi-Ouzou

Secousse tellurique de magnitude 3,5

UNE SECOUSSE tellurique de magnitude 3,5 sur l'échelle de Richter a été enregistrée dimanche à 12h50 dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (Craag).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 km au sud-ouest de Tizirt, a précisé la même source.

Y. H.